# RÉFÉRENDUM

# SIGNEZ VITE LA DEMANI DE RÉFÉRENDUM !

La FFW soutient le référendum contre le Décret « concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques ».

Envoyez vite, et avant le 11 mai 2023 (déla référendaire le 18 mai), le formulaire cijoint de demande de Référendum (liste de signatures à remplir), au Comité référendaire:

Pro Natura Valais

Rue du Grand-Pont 22 1950 Sion



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE NE DOIT PAS SE FAIRE À TOUT PRIX

#### **DE QUOI S'AGIT-IL?**

Début février, le Grand Conseil valaisan a adopté un Décret censé mettre en œuvre la Loi fédérale urgente sur l'énergie, afin de faciliter et d'accélérer la procédure d'autorisation des grandes installations photovoltaïques dans les Alpes. Toutefois, ce Décret va trop loin : il permettrait de sacrifier — rapidement et sans garde-fous — la nature alpine, et toute la biodiversité qu'elle abrite,

au profit de mégaprojets solaires.

La Fondation Franz Weber (FFW), ainsi que Pro Natura et les Verts Valais, demandent un référendum contre le Décret « concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques » — la récolte de signatures est en cours et se termine déjà mi-mai (Infos sur www.solaire-alpin-non.ch).

#### DÉTRUIRE LA NATURE POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ?

La crise d'approvisionnement énergétique a fait oublier les crises écologiques, bien plus graves, qui menacent la Suisse, dont la perte drastique de biodiversité. Notre pays présente d'ailleurs l'un des taux d'espèces et d'habitats menacés les plus élevés. Le Décret du Grand Conseil valaisan permettrait de couvrir de panneaux solaires des

surfaces extrêmement importantes de nature pratiquement vierge (l'équivalent de plusieurs milliers de terrains de foot) — et aggraverait donc cette crise. Des « mégaprojets » pourraient même voir le jour dans les Parcs naturels régionaux, les districts francs fédéraux ou les régions inscrites à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP).

Opérer la transition énergétique en détruisant la nature ne fait strictement aucun sens!

A lui seul, le projet de Grengiols couvrirait de panneaux solaires 340 hectares! L'équivalent de 500 terrains de football ou encore de la surface du lac de la Grande Dixence!

#### SACRIFIER NOS PAYSAGES POUR DE L'ÉLECTRICITÉ?

Les paysages suisses sont uniques au monde, et sont notre meilleure carte de visite — surtout en Valais, où le tourisme est régulier et croissant. Placarder nos Alpes encore intactes de panneaux solaires revient à détruire irrémédiablement notre patrimoine et notre identité. En termes

écologiques, ces projets ne font aucun sens, en raison des énormes quantités de béton et d'acier que l'on devra déplacer au sommet des montagnes : les panneaux devront être posés sur des socles en béton et des structures métalliques de plusieurs mètres de haut !

#### **GIGANTESQUE POTENTIEL INEXPLOITÉ**

Avant de construire des panneaux solaires dans les Alpes, il existe de nombreuses solutions. Les toits et façades des bâtiments existants représentent un potentiel immense pour la production d'énergie solaire! A ce point que, selon une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN), nous

pourrions produire 67 TWH en exploitant ce potentiel, soit plus d'électricité que ce que la Suisse consomme actuellement. En montagne aussi, les alternatives sont là : infrastructures routières, installations de remontées mécaniques, paravalanches, etc.

« L'offensive solaire » est nécessaire et possible, mais sur le bâti existant, et pas en pleine nature !

#### LA POPULATION VALAISANNE DOIT POUVOIR SE PRONONCER

Le débat reste jusqu'à présent limité à un petit cercle d'élites : parlementaires fédéraux et cantonaux, représentants des communes, énergéticiens, entrepreneurs, etc. Alors que des milliers d'hectares de nos régions alpines pourraient disparaître, le

peuple doit pouvoir s'exprimer : la population est-elle d'accord de sacrifier son tourisme et ses terres agricoles pour enrichir quelques promoteurs de mégaprojets alpins ? Canton du Valais (attention : une seule commune par feuille) Commune : ......

## Référendum contre le décret concernant la procédure d'autorisation de construire de grandes installations photovoltaïques

Décret du 10 février 2023 (publié au Bulletin Officiel le 17 février 2023)

Les citoyennes et citoyens soussignés ayant le droit de vote dans le canton demandent, en vertu de l'art. 31 de la constitution cantonale, que le décret précité soit soumis au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Ils ne peuvent signer qu'une seule fois la présente demande.

Celui qui intentionnellement appose une autre signature que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui signe plus d'une fois est punissable selon l'article 282 du code pénal.

	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse exacte (rue, n°)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser blanc)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Expiration du délai pour le dépôt du référendum à la Chancellerie d'Etat : le 18 mai 2023.

La demande de référendum ne peut être retirée.

Le président de commune soussigné certifie que les .... (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus sont inscrits au registre électoral cantonal dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques (art. 103 LcDP).

Si vous souhaitez appuyer la demande de référendum, vous pouvez imprimer cette liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 11 mai 2023 au comité référendaire : Pro Natura Valais, Rue du Grand-Pont 22, 1950 Sion.

Membres du comité référendaire : Jérémy Savioz, Pro Natura ; Brigitte Wolf & Mathieu Clerc, Les Vert.e.s Valais ; Magali Anne Bonard, Patrimoine Suisse section Valais romand ; Martine Stadelmann Beuret, Altitude 1400 ; Sebastian Moos, Mountain Wilderness Suisse ; Clément Borgeaud & Marie-Josée Reuse, Parti socialiste du Valais romand ; Maxime Collombin, Entremont Autrement ; Anna Zanger, Fondation Franz Weber ; Klaus Agten, IG Saflischtal.